1. *Débitrice:* **TRIREMO S.à r.l.**, Camping de Paradis-Plage, 2013 **Colombier/NE**
2. *Déclaration de faillite:* 07.12.2004
3. *Procédure:* sommaire
4. *Délai de production:* 21.02.2005
5. *Remarques:* TRIREMO S.à r.l., acquisition, exploitation et vente d'établissements publics, notamment de magasins-restaurants etc.
   Réalisation anticipée - vente de gré à gré
   Par suite de résiliation du bail à loyer par le propriétaire, l'office soussigné a reçu une offre de Fr. 80'000.-- pour l'acquisition de gré à gré de l'intégralité du fonds de commerce de la faillie, estimé Fr. 46'188.45. Cette offre ne comprend pas les biens de tiers et revendiqués. Un délai de dix jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour adresser à l'office soussigné une offre supérieure à celle reçue. Si aucune offre supérieure ne parvient à l'office soussigné dans le délai ci-dessus et si la majorité des créanciers ne s'y oppose pas jusqu'au 31 janvier 2005, la vente aura lieu au prix offert.

   Office des faillites
   2053 Cernier

(00094149)